**POINT DE PRESSE DU PORTE-PAROLE DU GOUVERNEMENT**

**DU 07 JUILLET 2016**

La République Démocratique du Congo, notre pays, est devenu un point de cristallisation pour tous ceux qui, dans l’hémisphère Nord de la planète, se sont donnés, on ne sait trop sur base de quel principe, un rôle de régulateur de la vie des nations du Sud, foulant aux pieds le principe fondamental de l’autodétermination des peuples qui constitue le socle du droit international et de la démocratie.

En prenant en compte le fait qu’il y a 56 ans, l’inoubliable Patrice Emery Lumumba et ses compagnons ont sacrifié leurs vies pour que l’Histoire du Congo soit écrite exclusivement au Congo, par les Congolais, le Président de la République, Joseph Kabila, a dit dans son message du 30 juin dernier, notre refus de nous voir ces jours-ci inondés, voire submergés par une véritable avalanche de prétentions impérialistes de la part de proconsuls autoproclamés qui, de Washington à Bruxelles, en passant par d’autres capitales occidentales, prennent prétexte des difficultés et des divergences internes autour du processus électoral 2016 en gestation pour mettre littéralement le grappin sur notre pays en essayant, avec une témérité frisant le racisme, de faire marcher à reculons le train de l’Histoire. Comme si les plus de 70 millions de Congolais n’avaient pas leurs propres Intérêts Nationaux.

Des gouvernements étrangers s’érigent en régents des affaires de la RDC, allant jusqu’à donner des injonctions et asséner des sanctions dites ciblées aux fonctionnaires de nos administrations, en lieu et place du pouvoir exécutif de notre pays.

Des institutions parlementaires d’entités nationales et régionales auxquelles la RDC n’appartient pas s’autorisent à délibérer, statuer et légiférer sur ses affaires intérieures en s’appuyant malicieusement sur un droit d’ingérence humanitaire à géométrie variable qui ne s’exercerait que vis-à-vis de la seule RDC.

C’est une conception abusive et dangereuse du droit international et des relations entre Etats plus d’un demi-siècle après les indépendances des années ’60. Le Gouvernement congolais la rejette et la condamne formellement car elle porte en elle les germes d’une régression inacceptable et de l’aggravation de la déstabilisation d’un pays et d’une région dont la fragilité n’est plus à démontrer, par la démoralisation et la démotivation notamment des technostructures en charge de l’ordre public et de la sécurité.

Il est permis de se poser la question de savoir au nom de quelle logique un grand industriel français, de surcroît député de l’opposition, Serge Dassault, peut faire l’objet de poursuites pénales en France pour fraude fiscale sans soulever une quelconque objection sur une prétendue « restriction des espaces démocratiques » dans ce pays, alors que la moindre convocation devant la justice d’un homme politique de l’opposition en RDC pour des faits similaires ou plus graves donne lieu à une véritable levée de boucliers.

Nous ne pouvons en aucune manière accepter cette obsession à jeter systématiquement l’opprobre et le discrédit sur notre appareil judiciaire et sur les officiers de nos forces de sécurité qui ne font que dire le droit congolais pour le premier, et exécuter des ordres de leur hiérarchie dans la répression de la criminalité pour les seconds.

Le gouvernement déplore vivement la tendance devenue constante à banaliser les comportements délictuels et même les crimes très graves qui se commettent dans notre pays observée dans le chef de certaines bonnes âmes qui se comportent en l’espèce comme si leur préoccupation était plus de justifier une prolongation de leurs missions « humanitaires » que de stabiliser la situation en RDC. En dépit de la désignation d’un magistrat chargé de faire la lumière là-dessus, les preuves documentées des 51 personnes qui auraient été tuées du fait d’un usage excessif de la force par la police de Kinshasa se font toujours attendre.

Les fameuses sanctions ciblées totalement incongrues et illégitimes d’un gouvernement étranger à l’encontre d’un fonctionnaire d’un Etat tiers sont perçues par la plupart des Congolais comme ce qu’un sketch populaire de la Dynamique de la Lutte Contre la Pensée Néocoloniale a bien qualifié de « nouveau nom de la chicotte coloniale ».Qu’elles aient été annoncées presque concomitamment avec l’annonce par notre gouvernement d’une nouvelle traque contre les bandes de malfrats qui terrorisaient à nouveau les quartiers périphériques de la capitale n’a pu être considéré que comme un véritable appel du pied à la subversion qui a été entendu par ces malfrats qui sont montés au créneau avec plus d’audace, comme l’illustre le drame des six corps de personnes tuées portant des traces de coups portés avec des instruments contondants du genre de ceux utilisés par les tristement célèbres Kuluna, qui ont été récemment repêchés de la rivière N’Djili.

Face à de tels criminels endurcis se dressent nos forces de sécurité ainsi ridiculisées, vilipendées et discréditées par ceux-là même dont elles sont pourtant en droit d’attendre appui et soutien.

Le Gouvernement de la RDC remercie ses partenaires du Bureau Conjoint des Nations Unies aux Droits de l’Homme qui ont spontanément offert leur assistance pour l’enquête au sujet de ce nouveau crime inqualifiable. Il estime néanmoins qu’il serait plus efficace pour ce partenaire d’aider nos forces de sécurité en cessant de les affaiblir par des campagnes infamantes fondées parfois sur des allégations du tout-venant, insuffisamment avérées et souvent politiquement motivées.

Ces ingérences avilissantes et inacceptables dans leur principe sont malheureusement défendues par une certaine opposition congolaise composée de compatriotes portés par des rancœurs personnelles et des projets égocentriques contraires aux Intérêts Nationaux. Un tabloïd paraissant à Kinshasa et qui reflète habituellement les vues de l’opposition nous a même gratifié du concept inédit d’«ingérence bénéfique », une véritable hérésie car jusqu’à ce jour, en droit international, le terme ingérence qui définit l’attitude ou le comportement d’un Etat qui s’immisce de manière illégitime dans les affaires strictement intérieures d’un autre Etat, ne s’entend que négativement. L’ingérence est donc un mal par définition. Il n’est pas à confondre avec la coopération ou la solidarité internationales sans lesquelles aucun pays, même ceux qui prétendent dicter leurs lois aux autres, ne peut s’épanouir. Ceux de nos concitoyens qui se frottent les mains en voyant le pays dont ils sont ressortissants être confronté aux manœuvres de substitution de souveraineté que nous dénonçons sont affligés d’une sorte de masochisme politique suicidaire. Ils se recrutent généralement parmi les mauvais perdants des élections, et ce depuis les premières élections de mai 1960 jusqu’à présent et qui caressent l’espoir de capturer le pouvoir d’Etat par des arrangements antidémocratiques avec le soutien des puissants intérêts néocolonialistes.

Le président Joseph Kabila a le mérite d’avoir proposé à tous ses concitoyens un dialogue inclusif pour ne plus se regarder en chiens de faïence et rechercher un consensus sur le devenir de la Nation. Cette proposition, soutenue par la Communauté internationale, est diversement appréciée par certains au sein de l’opposition où certains n’y voient qu’une ruse du Chef de l’Etat pour contourner le respect de la Constitution. Rien n’est plus faux.

Nous respectons la liberté de pensée de ceux qui soupçonnent le Président de pires intentions mais force est de constater qu’il en est parmi ceux qui s’affichent le plus bruyamment comme des fins limiers chargés de contrer une prétendue manœuvre contre l’émancipation sociopolitique du peuple et la démocratisation dans les belles perspectives proclamées par les pères des indépendances africaines comme le Dr. Kwameh Nkrumah sont tout sauf crédibles dans cette posture. Certains d’entre eux ont notoirement trempé dans les complots et les pogroms les plus sordides qui ont émaillé l’histoire de notre pays. Ce fut le cas notamment de la neutralisation du premier gouvernement démocratique de notre pays et de l’assassinat de Patrice-Emery Lumumba, disciple de Nkrumah en 1960 et 1961 et des massacres des populations kasaïennes au Katanga au début des années ’90, autant de basses œuvres honteuses et hideuses pour lesquelles ils n’ont jamais rendu compte. C’est le comble de l'ironie et du cynisme que ces compatriotes se permettent aujourd’hui de distribuer des bons et des mauvais points à qui ils veulent dans le laborieux processus de démocratisation en cours dans notre pays.

Les Congolais ont par ailleurs besoin de leaders en pleine possession des capacités pour concevoir des solutions à leurs problèmes. Lorsqu’on a entendu un candidat présenté par d’aucuns surtout à l’étranger comme sérieux à la magistrature suprême de ce pays déclarer sur une chaîne française que selon la constitution congolaise il n’est pas envisageable que le Président de la République en exercice reste en fonction à la fin de son mandat même si l’élection présidentielle n’était pas encore organisée alors que l’article 70 de ladite constitution dit exactement le contraire, on se rend à l’évidence qu’il ne maîtrise rien à la constitution et aux lois du pays à la tête duquel il veut se positionner. Il a également affirmé sans rire avoir été « *« condamné par le même parquet qui l’avait autorisé à aller se faire soigner à l’étranger»*. Scandalisée, une dame vendeuse de bitoyo à Lubumbashi m’a aussitôt téléphoné pour me dire tout le mal qu’elle pensait des honorables députés provinciaux de l’ex province du Katanga qui avaient osé confier les rênes de cette province à une personne qui ignorait ce que elle, avec son petit brevet du cycle d’orientation avait appris, à savoir que si le parquet instruit et poursuit, seul un tribunal condamne. J’ai pris sur moi de relativiser ces critiques acerbes contre les élus en lui disant que l’ancien gouverneur de l’ex Katanga pouvait tout aussi bien avoir falsifié son CV pour convaincre ces grands électeurs. Une éventualité d’autant plus probable que la falsification est une pratique d’usage très courante chez l’intéressé dont la condamnation par le Tribunal de Paix de Lubumbashi Kamalondo qu’il a tenté malhonnêtement de confondre avec l’instruction toujours en cours du dossier de recrutement des mercenaires devant le parquet près la cour d’appel a été primordialement par une infraction de faux et usage de faux aux dépens d’un sujet grec, M. Stoupis, dont l’avocat peut mieux vous donner les tenants et aboutissants qui ne concernent en rien le Gouvernement de la République.

Les faiseurs de rois sous nos tropiques pourraient mieux choisir leurs pions.

En un mot comme en cent, le Gouvernement de la RDC engage ses partenaires à résister à la tentation impériale devant les difficultés conjoncturelles de notre pays. Nous les invitons à ne pas mettre de l’huile sur le feu et de contribuer plutôt à la stabilisation de la situation dans ce pays dont le peuple n’a que trop souffert de toutes sortes de convoitises et d’ambitions mal gérées depuis l’aube de l’indépendance. Exiger la tenue des élections crédibles dans des délais contraignants dont on sait qu’ils ne peuvent être tenus faute de moyens tout en encourageant ceux qui ne rêvent que plaies et bosses revient pratiquement à créer les conditions des violences que l’on prétend vouloir prévenir.

Le Gouvernement appelle une fois de plus les vrais amis du Congo et des Congolais à soutenir comme il le fait la CENI afin de lui permettre de poursuivre sans désemparer les préparatifs du processus électoral.

Il est contreproductif de se limiter à multiplier des injonctions comminatoires, humiliantes et irréalistes que nous ne pouvons que rejeter sur les dates d’organisation de telle ou telle autre élection jugée plus intéressante pour certains alors que toutes les élections se valent pour les Congolais.

Nous nous félicitons des efforts du Facilitateur désigné par l’Union Africaine, l’ancien Premier Ministre togolais, M. Edem Kodjo, pour rendre possible la recherche d’un consensus entre fils et filles de la RDC pour avancer vers les élections.

Pour le Gouvernement, les acteurs congolais de la classe politique et de la société civile, toutes tendances confondues, ont un réel intérêt à se joindre à ces efforts au risque de brûler la maison commune.

Quelques compatriotes, et pas des moindres, continuent à se laisser bercer par les promesses ou les miettes des intérêts particuliers de quelques fauteurs de troubles étrangers (Etats ou organisations non gouvernementales internationales) pour des schémas de sortie de crise conflictuels et rejettent toute recherche d’un compromis par le dialogue national inclusif. Ils ont tort.

Le Gouvernement les invite, une fois de plus, à revenir à la raison avant qu’il ne soit trop tard pour notre peuple. Nous avons entendu hier les propos désabusés d’un ancien premier Ministre britannique, M. Tony Blair, qui a présenté de plates excuses pour l’interventionnisme musclé de son gouvernement et d’autres en Irak, un pays dont l’existence aujourd’hui ne tient qu’à un fil alors que toutes les possibilités d’un règlement pacifiques n’avaient pas été épuisées. Mais que valent ces excuses, 13 ans après pour les Irakiens et particulièrement pour les centaines de milliers d’entre eux qui sont morts du fait de ces affrontements fratricides ?

Le Gouvernement appelle tous les Congolais à un sursaut patriotique et à se méfier de ce qui s’apparente plus à des caprices intéressés de puissants arrogants qu’à de la solidarité avec notre peuple.

Nous nous félicitons de la sélection le 4 juillet courant par la CENI, conformément aux règles de l’art, d’un fournisseur pour les 22.000 kits d’enrôlement mobile biométrique pour l’actualisation du fichier électoral sans laquelle il n’y a point d’élections crédibles possibles, quelle que soit par ailleurs l’impatience légitime des uns et des autres à voir les élections se tenir.

Avec cette sélection, on peut dire que la RDC est entrée de plein pied dans le processus électoral 2016 quoiqu’en dise les sceptiques, et c’est une bonne chose.

Je vous remercie.

**Lambert MENDE OMALANGA**

**Ministre de la Communication et Médias**

**Porte-parole du Gouvernement**